



Chambre de coordination
et de développement
de la recherche sur
les légumes de champ

2026

GUIDE DU DEMANDEUR



**FONDS
D'INNOVATION
MARAÎCHER**

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS	3
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ	3
Admissibilité du demandeur	3
Admissibilité du projet.....	3
Financement	4
Dépenses admissibles	4
DÉPÔT DE LA DEMANDE	4
Durant la période de l'appel de projets	5
Hors période d'appel de projets	5
ÉVALUATION DES PROJETS	6
FINALISATION DE L'ENTENTE.....	6
ANNEXES	7
Annexe 1 : Listes des priorités de recherche de l'appel de projets 2026 de la Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champ.....	7
I. Priorités de recherche : projets communs	7
II. Priorités de recherche spécifiques par cultures	10
1. Oignons	10
2. Poivrons	11
3. Brocolis	11
4. Choux.....	11
5. Carottes	12
6. Autres légumes	13
Annexe 2 : Grille d'évaluation	14
Annexe 3 : Fonds disponibles	16
I. Fonds disponibles pour les projets communs.....	16
II. Fonds disponibles pour les cultures spécifiques.....	16

Note sur l'utilisation du genre

Afin d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, le masculin générique est utilisé dans le présent document. Il inclut les personnes de tous les genres, sans distinction.

À PROPOS

La Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champ (CCD) a un mandat unique : organiser et pérenniser la recherche dans le secteur maraîcher au Québec. À cette fin, elle a créé le Fonds d'innovation maraîcher (FIM), qui vise à financer des projets de recherche portant sur les légumes de champ et répondant aux priorités et aux besoins des producteurs du secteur maraîcher. Le financement du FIM repose sur les contributions annuelles obligatoires des producteurs. Les demandeurs peuvent présenter une demande au FIM dans le cadre de l'appel de projets annuel ou encore, sous certaines conditions, hors période d'appel de projet.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Admissibilité du demandeur

Le demandeur principal peut être un chercheur universitaire ou collégial ou faire partie d'un centre de recherche provincial ou fédéral, d'un organisme avec un mandat de recherche et de transfert technologique ou d'un regroupement de producteurs. Les conseillers peuvent être demandeurs principaux en autant qu'ils démontrent leur capacité à réaliser des activités de recherche. Les producteurs ne peuvent pas être demandeurs, mais peuvent collaborer au projet. Les demandeurs basés à l'extérieur du Québec devront établir un partenariat avec une organisation québécoise (producteur ou partenaire) pour être admissibles.

Admissibilité du projet

Les projets déposés doivent répondre aux critères suivants :

- Le projet de recherche doit être de niveau scientifique et pré-compétitif, incluant la recherche appliquée, le développement expérimental, l'adaptation technologique ou encore des études socio-économiques ;
- Le projet de recherche doit répondre aux priorités de recherche ciblées par le FIM (Annexe 1) ;
- Le projet doit impliquer, lorsque possible, un producteur ou un regroupement de producteurs maraîchers ainsi qu'un ou plusieurs conseillers ayant un lien direct avec les producteurs maraîchers ;
- La durée maximale anticipée de la participation du FIM¹ à un projet doit être d'un maximum de 60 mois (5 ans²) à compter du premier versement du FIM ;
- L'ensemble des résultats du projet doit être rendu accessible gratuitement à tous les producteurs maraîchers afin d'en permettre la diffusion.

¹ La période de financement du FIM est synchronisée avec celle du financement principal du projet.

² Pour les projets d'une durée supérieure à trois ans, le comité peut exiger de la porteuse ou du porteur de projet la soumission d'un rapport intermédiaire après deux ou trois ans, en fonction des termes du contrat. Ce rapport servira de base à une évaluation par le comité, qui décidera de la poursuite ou non du projet.

Financement

Le financement du FIM intervient à titre complémentaire à un ou plusieurs programmes principaux ayant pour mission de financer des projets de recherche scientifique. Le demandeur disposera d'une période de 6 mois à compter de la date d'acceptation du projet pour démontrer l'obtention du financement principal requis pour atteindre la totalité du budget nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet. La CCD se réserve le droit de financer un projet en totalité lorsque celui-ci répond à un besoin jugé urgent et prioritaire.

Dépenses admissibles

Seules les dépenses liées directement au projet visé sont admissibles. Les dépenses admissibles pour financement par le FIM comprennent :

- Salaires et avantages sociaux, à l'exception de la rémunération des chercheurs et du personnel déjà imputée au budget régulier d'une institution ou d'un organisme subventionné par le gouvernement ;
- Bourses, compléments de bourses et appui salarial aux étudiants ;
- Dédommagement financier des producteurs participants ;
- Achat d'équipements et honoraires des sous-traitants (maximum 20 % du budget total du projet);
- Coût de location d'espace, de terrains, bâtiments, machines ou équipements ;
- Coût d'achat de matériel, outillage, intrants ou services ;
- Petit matériel (incluant les petits appareils de laboratoire), produits consommables et fournitures;
- Frais de diffusion des connaissances vers les utilisateurs ;
- Frais de déplacement et de séjour, directement reliés au projet et en conformité avec les normes gouvernementales en vigueur ;
- Frais généraux et d'administration (maximum 15 % du budget total du projet) ;
- Frais de gestion du FIM (7 % du montant accordé par le FIM).
- Exceptionnellement, les frais indirects à la recherche (FIR), représentant les frais d'administration des centres de recherche universitaires (ne doivent pas dépasser 27% et être inclus au montant total du projet au prorata de la part du financement octroyé par le FIM par rapport au montant total du projet.

DÉPÔT DE LA DEMANDE

Le demandeur doit déposer une demande de financement en français. Pour plus de détails, veuillez consulter le Formulaire de demande d'aide financière sur le site Internet de la CCD. Pour les demandes au FIM dépassant 50 000 dollars, des documents supplémentaires peuvent être exigés. Dans le cas où le projet serait présélectionné par le comité d'évaluation, le demandeur devra lui présenter son projet.

Durant la période de l'appel de projets

Le FIM organise chaque année un appel de projets pour les projets communs à toutes les cultures ainsi que pour certaines cultures. Pour 2026, les cultures retenues sont les oignons, les poivrons, les brocolis, les choux et les carottes. Les priorités visées pour l'appel de projets de 2026 sont présentées à l'Annexe 1. Les montants prévus pour l'appel de projets sont présentés à l'Annexe 3.

L'ensemble des documents requis pour le traitement de la demande d'aide financière doit être transmis par courriel au plus tard le 31 décembre 2026 à 23h59, à l'adresse courriel spmqccd@apmquebec.com, avec l'objet suivant : « Demande de financement FIM - *nom du projet abrégé* ».



Hors période d'appel de projets

Il est possible de soumettre une proposition de projet en dehors de la période annuelle d'appel de projets dans l'un des deux cas suivants:

- Le projet touche une culture qui n'était pas couverte par l'appel de projets;
- Le projet répond à un besoin important et urgent pour le secteur qui ne permet pas d'attendre la prochaine période d'appel de projets.

La procédure de dépôt est la même que celle ***Durant la période de l'appel de projets***, décrite au début de cette section.

Les projets soumis doivent présenter des retombées collectives pour le secteur maraîcher. Le financement de ces projets est tributaire des fonds disponibles.

Une proportion correspondant à 20 % du fonds est réservée aux projets soumis hors période d'appel de projets, représentant un montant minimal de 2 000 \$. Un financement plus élevé est possible, mais doit être approuvé par le conseil d'administration de la CCD. Pour plus de détails sur les fonds disponibles pour chaque culture, contactez spmqqcd@apmquebec.com.

Des appels de projets spécifiques peuvent également être lancés en cours d'année afin de répondre à une situation exceptionnelle, par exemple l'apparition d'un nouveau ravageur, lorsque les fonds disponibles le permettent.

ÉVALUATION DES PROJETS

Le processus d'analyse des demandes de financement soumises au FIM permettra d'évaluer la pertinence des projets soumis. La grille d'évaluation, qui permettra au comité d'évaluation de prioriser les projets, est présentée à l'Annexe 2.

FINALISATION DE L'ENTENTE

L'acceptation par le FIM est conditionnelle à l'obtention du financement par le programme de financement principal et devra être démontrée moins de 6 mois après l'acceptation du projet. Ce délai pourrait être prolongé, à la discrétion du conseil d'administration.

L'annonce des projets retenus se fera au cours du mois de mars 2027. Une convention de subvention sera signée entre le Syndicat des producteurs maraîchers du Québec et l'organisation du demandeur principal. Elle établira les modalités de versements de l'aide financière, les livrables (dépôts de rapports d'avancement annuels et rapport final), le paiement des frais de gestion, la protection de l'information confidentielle, ainsi que les droits de propriété intellectuelle et d'exploitation des résultats découlant du projet.

Pour toute d'information additionnelle, veuillez communiquer avec notre équipe à l'adresse courriel suivante : spmqqcd@apmquebec.com.

ANNEXES

Annexe 1 : Listes des priorités de recherche de l'appel de projets 2026 de la Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champ

Deux volets de financement

L'appel de projets comprend deux volets :

Projets communs — budget commun

Projets portant sur des enjeux communs à plusieurs cultures maraîchères ou à l'ensemble du secteur.

Projets spécifiques par culture — budgets dédiés

Projets répondant à des problématiques propres à une culture.

Les pistes de sujets d'étude sont présentées à titre d'exemples et ne constituent pas une liste exhaustive.

I. Priorités de recherche : projets communs

1. Approvisionnement et gestion de l'eau	
Axes de recherche	Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)
Optimisation des pratiques d'irrigation selon les contextes pédoclimatiques	Ajustement de l'irrigation selon les types de sols, les cultures et les conditions climatiques locales; recommandations d'apports hydriques par culture et stade de développement; systèmes de suivi et indicateurs d'efficacité des pratiques d'irrigation; gestion de l'eau de drainage; contrôle des nappes phréatiques.
Résilience face aux aléas hydriques	Prévention des inondations : nivellement, drainage, aménagements paysagers; gestion de la sécheresse : conservation de l'eau et plans d'urgence; hydrologie régénérative : infiltration et rétention de l'eau dans les sols.
Accessibilité aux champs et prise de décision post-pluie	Adaptation des pratiques culturales et de la machinerie pour limiter les impacts des sols détrempés sur l'accès aux champs ; réduction de la compaction; outil d'aide à la décision pour déterminer les fenêtres d'intervention après les épisodes pluvieux.
Qualité de l'eau en irrigation et solutions de traitement	Enjeux liés à la qualité de l'eau utilisée en irrigation ; solutions alternatives ou complémentaires pour améliorer la qualité de l'eau à la ferme.
2. Structure du sol	
Axes de recherche	Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)

Fertilité et structure du sol : engrais verts et cultures de couverture	Synthèse des essais réalisés ces dernières années dans le secteur horticole : cultures, types d'engrais verts, méthodes d'incorporation dans les cultures ou les rotations et apports en azote; essais sur les engrais verts et les cultures de couvertures; outils d'aide à la décision selon les contextes pédoclimatiques ; quantification des bénéfices agronomiques, environnementaux et économiques : séquestration du carbone, rétention d'eau, réduction des intrants.
Cultures intercalaires et des rotations	Espèces adaptées aux types de sols, aux rotations et aux objectifs agronomiques : structure, fertilité et biodiversité; bonnes pratiques d'implantation, de gestion et d'intégration dans les régies culturales existantes ; effets à moyen terme sur la structure du sol, la matière organique et la pression des maladies ou ravageurs.
Vie microbienne et parcelles de référence	Effets des pratiques culturales sur la diversité et l'activité microbienne; indicateurs de vie microbienne; outils d'aide à la décision sur la conservation et la fertilisation intégrant l'intelligence artificielle.
Équipements et outils adaptés aux fermes maraîchères diversifiées	Équipements polyvalents ou modulables ; solutions intermédiaires entre outils lourds et pratiques manuelles, adaptées aux petites surfaces.
Travail du sol et contraintes associées	Réduction du travail du sol; gestion de la destruction des résidus, des contraintes liées à la récolte et des enjeux phytosanitaires; approches alternatives fondées sur des essais concrets et reproductibles.
Fertilisation de précision et outils de suivi agronomique	Fractionnement des apports selon le potentiel de rendement; corrélation des tests de nitrates et indicateurs du sol avec les besoins des cultures; effet du précédent cultural; modèles agronomiques prédictifs intégrant sol, climat et pratiques.
3. Stratégies d'adaptation aux changements climatiques	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Impacts globaux des changements et solutions viables	Effets économiques, sociaux et environnementaux des changements climatiques sur les producteurs maraîchers; solutions innovantes et durables pour atténuer les impacts.
Couvre-sols végétaux	Types de couvre-sols adaptés aux différentes cultures; conservation de l'humidité; réduction de l'érosion; amélioration de la fertilité du sol; recommandations pour leur intégration dans les pratiques agricoles.
Gestion agroécologique des ravageurs et interactions biologiques	Interactions plantes-insectes pour détourner les ravageurs et favoriser les auxiliaires.
4. Agroéconomie	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Études comparatives de compétitivité	Efficacité et coûts des méthodes et pratiques d'irrigation; efficacité, coûts et impacts environnementaux des méthodes de

	fertilisation organique, chimique, intégrée, etc.; Coûts et bénéfices de diverses techniques de désherbage, de fertilisation et autres bonnes pratiques.
Rentabilité des innovations et des transitions agricoles	Coûts d'implantation de nouvelles technologies ou changements de régie : automatisation, biopesticides, diversification; retour sur investissement à court et long terme : données économiques, techniques et environnementales; outils d'aide à la décision pour le choix d'investissement; mécanismes de financement permettant de soutenir l'expérimentation, le déploiement et la pérennisation des pratiques agricoles.
Rentabilité par culture	Rentabilité par culture; indicateurs technico-économiques adaptés aux petites fermes maraîchères diversifiées.
Dimensions sociales, stabilité économique, la rentabilité et pérennité	Recrutement et rétention de la main-d'œuvre; coût de la vie; consommation; santé mentale; pérennité des entreprises; organisation collective; mise en marché.
Impacts économiques liés à la santé des sols	Méthodes permettant de chiffrer le coût réel d'un sol dégradé.
Coûts et impacts des traitements de l'eau	Coûts et impacts économiques, agronomiques et environnementaux des traitements de l'eau à la ferme, notamment l'ajout de chlore.
5. Conservation post-récolte	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Qualité et durée de vie des légumes d'entreposage : outils, pratiques et infrastructures	Maturité à la récolte : développement d'indicateurs biologiques fiables et d'outils technologiques (capteurs, imagerie, algorithmes et outils de modélisation) permettant de déterminer le moment optimal de récolte et de maximiser la durée de conservation ; caractérisation physiologique des légumes en entreposage; effets des régies culturales et des conditions d'entreposage au champ ; infrastructures, pratiques d'entreposage et choix de conditionnement, notamment les caisses en bois ; solutions adaptées aux exigences sanitaires, logistiques ou de conservation.
Gestion des risques de pertes avant l'entreposage	Effets des conditions estivales humides (notamment les étés très pluvieux, sur les risques fongiques ; mesures d'atténuation favorisant la conservation à long terme.
6. Phytoprotection	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Connaissances sur les agents pathogènes et stratégies de lutte	Évaluation de l'efficacité des produits phytosanitaires homologués contre les principales maladies des cultures, notamment l'alternariose; principaux agents pathogènes et évolution; stratégies de lutte selon les pathogènes et conditions de production; efficacité réelle des fongicides : évolution des résistances, stratégies de traitement; outils d'aide à la décision pour éviter une protection systématique ou mal ciblée.
Surveillance, anticipation et	Modèles anticipatifs d'arrivée des ravageurs, documentation des

gestion des risques phytosanitaires	impacts des changements climatiques sur les populations de ravageurs
Connaissances sur les maladies des cultures	Cycle des maladies ; inoculum ; stratégies de protection non systématiques.
Solutions biologiques	Biofongicides et biostimulants : efficacité, compatibilité entre eux et avec les fongicides conventionnels; positionnement des périodes d'application: tests comparatifs.
Technologies de suivi et de gestion des maladies	Développement de capteurs de spores ou autres technologies pour mesurer l'inoculum et adapter les stratégies de lutte.
Leviers agronomiques et variétaux	Méthodes culturales : drainage, gestion de l'humidité, résidus, matériel ; cohortes producteurs-semenciers pour mutualiser les données variétales et établir des cotes de tolérance.
Technologies de réduction des pesticides	Technologies permettant de réduire les pesticides à la cible et diminuer les quantités appliquées à l'hectare.
7. Innovations variétales et résistances	
Connaissance et performance des cultivars	Performances des cultivars existants au Québec ; essais dans les conditions locales ; banques de données sur la diversité génétique et les performances variétales ; nouvelles approches de sélection.

II. Priorités de recherche spécifiques par cultures

Les priorités ci-dessous concernent les enjeux propres à chaque culture et sont associées aux budgets qui lui sont dédiés.

1. Oignons	
Axes de recherche	Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)
Maladies fongiques et bactériennes	Résistance aux fongicides chez les pathogènes : <i>Stemphylium</i> , <i>Alternaria</i> , <i>Botrytis cinerea</i> et <i>Botrytis squamosa</i> ; caractérisation génétique et épidémiologique de <i>Stemphylium spp.</i> , dans différentes régions ; fonte des semis : <i>Pythium</i> , <i>Rhizoctonia</i> , <i>Fusarium</i> ; stratégies de lutte intégrée ; diagnostic et suivi; outils de détection rapide : tests foliaires, analyses de sol rapide, etc. ; stratégies de lutte contre <i>Alternaria porri</i> (tache pourpre) ; approches génétiques et variétales.
Prévision et modélisation agroenvironnementale	Modèles prévisionnels : maladies, insectes nuisibles, stades de croissance de l'oignon, rendements selon les conditions météorologiques (capteurs de spores).
Troubles physiologiques et qualité post-récolte	Cœur noir : facteurs agronomiques, climatiques et variétaux; effets de la fertilisation et de l'irrigation sur la qualité interne des bulbes.
Lutte intégrée	Biopesticides, biostimulants et éliciteur de défense naturelle ; lutte mécanique : sarclage, pyrodésherbeur, paillis, etc. ; thrips de l'oignon : biologie, surveillance, dépistage, identification et seuils d'intervention ; seuil d'intervention pour éviter les traitements excessifs.
Santé des sols	Techniques et pratiques d'amélioration de la santé du sol, notamment les amendements.

2. Poivrons	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes d'étude (à titre d'exemples)</i>
Ravageurs et maladies	Punaise marbre (<i>Halyomorpha halys</i>) ; punaise terne (<i>Lygus lineolaris</i>) ; Tarsonème ; pourriture du collet (<i>Phytophthora</i> spp.) ; <i>Phytophthora capsici</i> ; brûlure phytophtoréenne (pourriture des fruits) : agents pathogènes, conditions favorables, et prévention.
3. Brocolis	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Santé des sols et fertilisation	Méthodes d'application : en bande, fertigation, fractionnement, etc.
Lutte contre les ennemis de cultures et gestion intégrée	Maladies : alternariose, hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>), mildiou (<i>Hyaloperonospora parasitica</i> , nervation noire, pourriture molle bactérienne, pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia</i>); ravageurs : cécidomyie du chou-fleur, mouche du semis, mouche du chou, altises, vers gris, chenilles défoliatrices, fausse arpenreuse, fausse teigne; épidémiologie, dynamique et facteurs environnementaux; leviers agronomiques : combinaisons de pratiques, lutte intégrée dans le conventionnel et le biologique ; outils d'aide à la décision : modèles prédictifs et guides pratiques; efficacité des produits phytosanitaires homologués; méthodes alternatives aux pesticides chimiques.
Santé des transplants et diagnostic phytosanitaire	Traçabilité et prévention à partir de la semence et du sol; stratégies d'intervention ; diagnostic phytosanitaire assistés par l'intelligence artificielle.
Irrigation	Optimisation de l'irrigation au champ pour la culture des brocolis, notamment la quantité et le moment.
Production biologique	Engrais organiques : efficacité, disponibilité des éléments, avantages en culture biologique; Leviers agronomiques de lutte intégrée des bioagresseurs, notamment par la combinaison de pratiques culturales et de méthodes.
Conservation post-récolte	Maturité à la récolte; indicateurs biologiques : capteurs, imagerie, etc.; caractérisation physiologique en entreposage; effets des régies culturales et des conditions d'entreposage au champ; infrastructures, pratiques d'entreposage et conditionnement.
4. Choux	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Influence du paysage sur la dynamique des ennemis de cultures	Effets des cultures voisines, haies et rotations; configurations paysagères favorables à la régulation naturelle des insectes nuisibles.
Bioagresseurs et lutte intégrée	Maladies: nervation noire, alternariose, pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia</i>), hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>), fonte des semis, tige noire et pourriture basale ; ravageurs : thrips, mouche du chou, cécidomyie du chou-fleur, altises, mouche du semis, chenilles défoliatrices, vers gris, fausse arpenreuse, fausse teigne; épidémiologie, dynamique et facteurs environnementaux ; levier agronomiques : combinaisons de pratiques ; outils d'aide à la décision : modèles prédictifs, guides pratiques, etc.; efficacité des produits phytosanitaires homologués.

Lutte biologique et comportementale	Diffuseurs de phéromones; ravageurs candidats à une approche par insectes stériles; faisabilité technique, économique et écologique, notamment à partir du succès contre la mouche de l'oignon.
Lutte contre les nuisibles	Efficacité des solutions existantes : traitements, conditions climatiques maîtrisées ; alternatives et compléments aux fongicides.
Santé des transplants et diagnostic phytosanitaire	Traçabilité et prévention à partir de la semence et du sol; stratégies d'intervention ; diagnostic phytosanitaire assistés par l'intelligence artificielle
Thrips au champ et en entreposage (<i>spécifique pour la culture de choux</i>)	Pièges automatisés intégrant l'intelligence artificielle : précision, fiabilité et rentabilité ; reproduction à basse température (4 °C); solutions de contrôle en entreposage : traitements physiques, barrières mécaniques, biocontrôle passif.
Qualité et durée de vie	Maturité à la récolte : indicateurs biologiques, capteurs, imagerie ; facteurs favorisant les maladies en entreposage, notamment l'humidité et le conditionnement ; caractéristiques physiologique en entreposage ; effets des régies culturales et conditions d'entreposage au champ.
5. Carottes	
<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Maladies foliaires et racinaires	Diversification des fongicides et gestion des résistances; diagnostic et suivi ; détection rapide : tests foliaires, analyses de sol rapide, etc. ; stratégies préventives : rotation des cultures, choix variétal et conditions de semis ; cercosporiose. alternariose; sclérotiniose; pourritures.
Lutte contre les nuisibles	Solutions de protection contre les nuisibles, autres que les filets ; protection contre les chevreuils.
Gestion intégrée des mauvaises herbes	Alternatives aux herbicides actuellement utilisés, notamment le linuron, le clopyralide ou la métribuzine; combinaisons d'herbicides et réduction des doses; alternatives au désherbage chimique : désherbage mécanique, thermique, paillis organiques ou plastiques, cultures de couverture.
Conservation post-récolte	Prélavage ou conservation avec terre selon le type de sol ; Paramètres d'entreposage (en considération des nouvelles technologies) : température, humidité relative, espacement entre les boîtes, ventilation, etc.; transfert des connaissances sur les conditions idéales pour la conservation.
Infestations localisées de ravageurs et changements climatiques	Facteurs de risque ; modèle prévisionnel de la mouche de la carotte; alternatives aux insecticides contre le charançon et la mouche de la carotte, notamment RIMON 10 EC, EXIREL ^{mc} ou autres.
Santé des sols	Pratiques agronomiques favorisant la santé des sols, notamment les amendements.

6. Autres légumes

Compte tenu de la diversité des cultures concernées, il est difficile d'établir des priorités de recherche précises pour ce fonds. Nous proposons donc de laisser les thématiques de projets libres, à condition que le choix soit dûment documenté, justifié, et appuyé obligatoirement par un ou plusieurs producteur.trice.s, afin de démontrer la pertinence du projet pour le secteur.

Pour rappel les cultures visées par ce fond sont toutes les cultures autres que l'ail, les oignons, les poireaux, les laitues, les céleris, les herbes aromatiques, les épinards, les tomates, les poivrons, les aubergines, les brocolis, les choux-fleurs, les choux de Bruxelles, les carottes, les navets, les rutabagas, les radis, les panais, les betteraves, les courges, les melons, les citrouilles, les concombres, les cornichons, le maïs sucré, les haricots et gourganés.

Vous pouvez consulter la liste des cultures concernées par le Règlement en Annexe de ce dernier, [ici](#).

<i>Axes de recherche</i>	<i>Pistes de sujets d'étude (à titre d'exemples)</i>
Maladies problématiques	Pythium ; mauvaises herbes ; pourriture bactérienne ; verticilliose ; arthrose ; tache pourpre ; pourriture bactérienne ; fusarium, fusarium du gingembre ; cercospora ; stemphylium, tache argentée ; blanc, nervation noire dans le raifort ; gale, gale commune, gale argentée ; mildiou.

Annexe 2 : Grille d'évaluation

L'évaluation des projets de recherche est basée sur les critères suivants :

PARTIE A - ADÉQUATION AVEC LES PRIORITÉS DE RECHERCHE DU FIM		
A.1) Concordance entre les objectifs du projet et les priorités de recherche - Le projet répond clairement à une ou plusieurs priorités de recherche du FIM. (/2) - La contribution du projet à l'atteinte de ces priorités est clairement démontrée. (/2) - Le besoin auquel répond le projet est clairement justifié à partir de la problématique, de l'état des connaissances et, lorsque pertinent, d'autres sources d'information (consultations du secteur, ateliers de priorisation, sondages ou littérature scientifique). (/3) - Le projet répond à un besoin précis du secteur. (/3)	/ 10 points	TOTAL PARTIE A / 20 points
A.2) Ampleur et importance de la problématique visée et des solutions proposées - Les impacts techniques, économiques, environnementaux ou sociaux de cette problématique sont importants et clairement démontrés. (/5) - Les solutions proposées sont pertinentes, cohérentes et adaptées à la réalité des producteurs et au problème identifié. (/5)	/ 10 points	
PARTIE B - IMPACT DU PROJET, NATURE ET IMPORTANCE DES RETOMBÉES POUR LE SECTEUR MARAÎCHER DU QUÉBEC		
B.2) Potentiel d'utilisation et-d'applicabilité des résultats du projet par les producteurs à court terme - Les résultats sont facilement applicables et transférables aux entreprises maraîchères. (/5) - Les retombées attendues sont concrètes et clairement démontrées. (/5) - Le projet répond à un besoin partagé par un nombre significatif de producteurs ou de productions maraîchères. (/5) - Les bénéfices attendus pour le secteur (techniques, économiques, environnementaux ou sociaux) sont bien documentés. (/5)	/ 20 points	TOTAL PARTIE B / 30 POINTS
B.3) Plan de vulgarisation et de transfert des connaissances - Les activités de transfert sont adaptées aux utilisateurs visés. (/4) - Les moyens de diffusion sont variés, réalistes et accessibles. (/3) - Le calendrier de transfert est cohérent avec l'avancement du projet. (/3)	/ 10 points	
TOTAL :		/ 50 points
PARTIE C - QUALITÉ DU MONTAGE DU PROJET		
C.1) Caractère novateur ou contribution à l'avancement des connaissances et des pratiques	/ 10 points	TOTAL PARTIE C / 30 points

Le projet présente un caractère novateur ou contribue de façon significative à l'amélioration des connaissances ou des pratiques existantes. (/10)		
C.2) Niveau d'excellence, expertise et complémentarité de l'équipe de recherche ainsi que l'implication des producteurs et/ou conseillers - L'équipe possède les compétences requises pour réaliser le projet. (/5) - Les expertises sont complémentaires et adaptées aux objectifs poursuivis. (/2) - Les producteurs, productrices et/ou conseillers sont impliqués de façon significative dans le projet. (/8)	/ 15 points	
C.3) Structuration du projet, réalisme du calendrier et possibilité d'obtenir des résultats intermédiaires et finaux - Les objectifs, activités et livrables sont bien structurés. (/2) - Le calendrier est réaliste et cohérent avec les ressources disponibles. (/1) - Le projet prévoit des livrables ou des résultats intermédiaires et finaux permettant d'assurer un suivi de l'avancement et le transfert progressif des connaissances. (/2)	/ 5 points	
PARTIE D - COLLABORATION, MONTAGE FINANCIER ET EFFET DE LEVIER		
D.1) Importance de l'effet de levier - La présence d'autres partenaires financiers. (/4) - La complémentarité des contributions avec le soutien financier du FIM. (/3) - La valeur ajoutée des collaborations établies dans le cadre du projet. (/3)	/ 10 points	TOTAL PARTIE D / 20 points
D.2) Contribution du projet à la diversification géographique des activités de recherche du FIM. * - Le choix de la ou des régions de réalisation est cohérent avec les objectifs et la problématique du projet. (/4) - Le projet contribue, lorsque pertinent, à développer des connaissances applicables à différentes réalités régionales ou à des régions moins représentées dans les projets financés par le FIM. (/4) - Les retombées du projet sont susceptibles de bénéficier aux producteurs de différentes régions du Québec. (/2)	/ 10points	
* Ce critère vise à reconnaître les projets qui permettent de développer des connaissances dans des contextes régionaux moins représentés par les projets financés par le FIM. Un projet réalisé dans les principaux bassins de production (Lanaudière et Montérégie) ne doit pas être pénalisé lorsque cette localisation est justifiée par la problématique, les objectifs ou les besoins du secteur.		
TOTAL :		/ 50 points
TOTAL :		/ 100 points

Annexe 3 : Fonds disponibles

I. Fonds disponibles pour les projets communs

Projets communs

385 000 \$

II. Fonds disponibles pour les cultures spécifiques

Production	Fonds disponible
Autres légumes de plein champ	130 000 \$
Brocolis	125 000 \$
Carottes	210 000 \$
Poivrons	70 000 \$
Choux	100 000 \$
Oignons	220 000 \$